

Rapport du groupe socialiste au Grand Conseil au Congrès du 23 mars 2019

Durant les sept mois sous revue dans ce rapport, le groupe socialiste, largement renouvelé lors des élections de mai 2018 et à la suite de plusieurs départs, a pris ses marques. Il a de suite été confronté à des dossiers majeurs pour l'avenir du canton, soit la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA), la limitation du poids des primes d'assurance maladie dans le budget des ménages et la recapitalisation de la caisse de pension de l'Etat (CPEG). Le peuple aura le dernier mot sur ces sujets le 19 mai prochain.

Le groupe a poursuivi son combat pour le maintien des prestations publiques et la défense des intérêts de la majorité de la population attaqués par les groupes de droite et d'extrême droite.

Les Socialistes ont voté le budget cantonal 2019 avec les Verts, Ensemble à gauche et le MCG. Pour la troisième année consécutive, le PLR et l'UDC ont refusé le budget présenté par le Conseil d'Etat car il ne répondait pas à leur priorité politique fondamentale qu'est la diminution des dépenses de l'Etat. Alors que le premier projet du budget du Conseil d'Etat prévoyait un déficit de 89 millions, l'amélioration des prévisions de recettes fiscales a permis de le rendre excédentaire à hauteur de 27,8 millions. Une hausse des dépenses dans les domaines de l'école, du social, de la santé et de la mobilité est observée bien qu'aucune nouvelle prestation ne soit créée. Cette augmentation est directement liée à la hausse de la population et à l'augmentation des besoins générés par la dureté du marché du travail, l'explosion des inégalités, le vieillissement de la population, les coûts de la santé ou encore la cherté des logements.

Voici la synthèse des objets déposés par le groupe socialiste entre août 2018 et mars 2019 :

- 9 projets de loi ;

- pour que les institutions de droit public ne budgètent pas d'excédents et que ceux-ci soit, le cas échéant, réservés aux investissements,
- pour reconnaître le caractère d'utilité publique de la salle de cinéma Le Plaza,
- pour rendre incompatible le mandat de conseiller municipal d'une commune de plus de 10'000 habitant-e-s et de député ainsi que le mandat de conseiller administratif et un poste de fonctionnaire municipal ou un mandat électif au niveau fédéral,
- pour la généralisation du vote nominal au Grand Conseil,
- pour une allocation cantonale de formation au bénéfice des personnes au chômage,
- pour une allocation cantonale complémentaire à l'allocation fédérale de formation au bénéfice des personnes au chômage,
- pour l'accès aux bourses d'études lors des formations de reconversion,
- pour un système de vote électronique genevois en mains publiques,
- pour l'indemnisation du congé maternité à 100% du salaire assuré,

- 3 motions :

- pour soutenir les ONG sauvant les réfugié-e-s en mer Méditerranée,
- pour l'indemnisation des victimes de l'incendie des Tattes avant leur éventuel renvoi,
- contre l'évasion fiscale des véhicules,

- 4 résolutions :

- contre la délocalisation de postes de travail décidé par le Loterie romande,
- contre la délocalisation de la division « Actualités » de la RTS de Genève à Lausanne,
- pour un système de vote électronique en mains publiques au niveau fédéral,
- pour un congé parental de 38 semaines,

- 36 questions écrites et 54 rapports de majorité ou de minorité.